

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRYSTAL EXCHANGE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
REMBLAIS, Lot 1099, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 14/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRYSTAL EXCHANGE »

Objet :

- Transfert d'argent
- Import-export
- Livraison
- Création graphique
- Imprimerie
- Billetterie (avion – hôtel)
- Résidences meublées
- Location et vente de véhicules
- Vente en ligne
- Formation
- Prestations divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
REMBLAIS, Lot 1099, Ilot 82

Dirigeant(s) M KOUASSI EUDES JEAN LE BON (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-10948 du 23/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°65414/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

